



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 26 juillet 2021 à 18h00 le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 juillet 2021 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Laurent MARCANGELI, Le Maire.

Etaient présents :

Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Caroline Corticchiato, Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Jacques Billard, Nicole Ottavy, Annie Costa-Nivaggioli, Jean-Pierre Aresu, Annie Sichi, Aurélia Massei, Camille Bernard, Jean-Pierre Sollacaro, Jean-François Luccioni, David Frau, Isabelle Falchi, Christelle Combette, Christian Bacci, Paul Mancini, Muriel Piera, Alain Nicolai, Marie-Françoise Gaffory Fau, Alexandre Farina, Danielle Antonini, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Julia Tiberi, Etienne Bastelica

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Charles Voglimacci à Jean-François Luccioni, Christophe Mondoloni à Stéphane Vannucci, Dominique Carlotti à Simone Guerrini, Danielle Flamencourt à Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Isabelle Jeanne à Jacques Billard, Marie-Noëlle Nadal à Caroline Corticchiato, Philippe Kervella à Nicole Ottavy, Laetitia Maroccu à Aurélia Massei, Emmanuelle Villanova à Jean-Pierre Aresu, Pierre-Laurent Audisio à Laurent Marcangeli, Basiliu Moretti à Annie Sichi, Marine Ponzevera à Annie Costa-Nivaggioli, Sébastien Deliperi à Pierre Pugliesi, Marine Schinto à Alexandre Farina, Isabelle Feliciaggi à Jean-André Miniconi

Etaient absents :

Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Jean-Paul Carrolaggi, Vanina Angelini-Buresi

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Madame Aurélia Massei, est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20210726-2021_187-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/08/2021

Affichage : 02/08/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



2021/101

Séance du lundi 26 juillet 2021
Délibération N° 2021/187
Réfection de l'aire de jeux des Salines et construction d'une
aire de sports

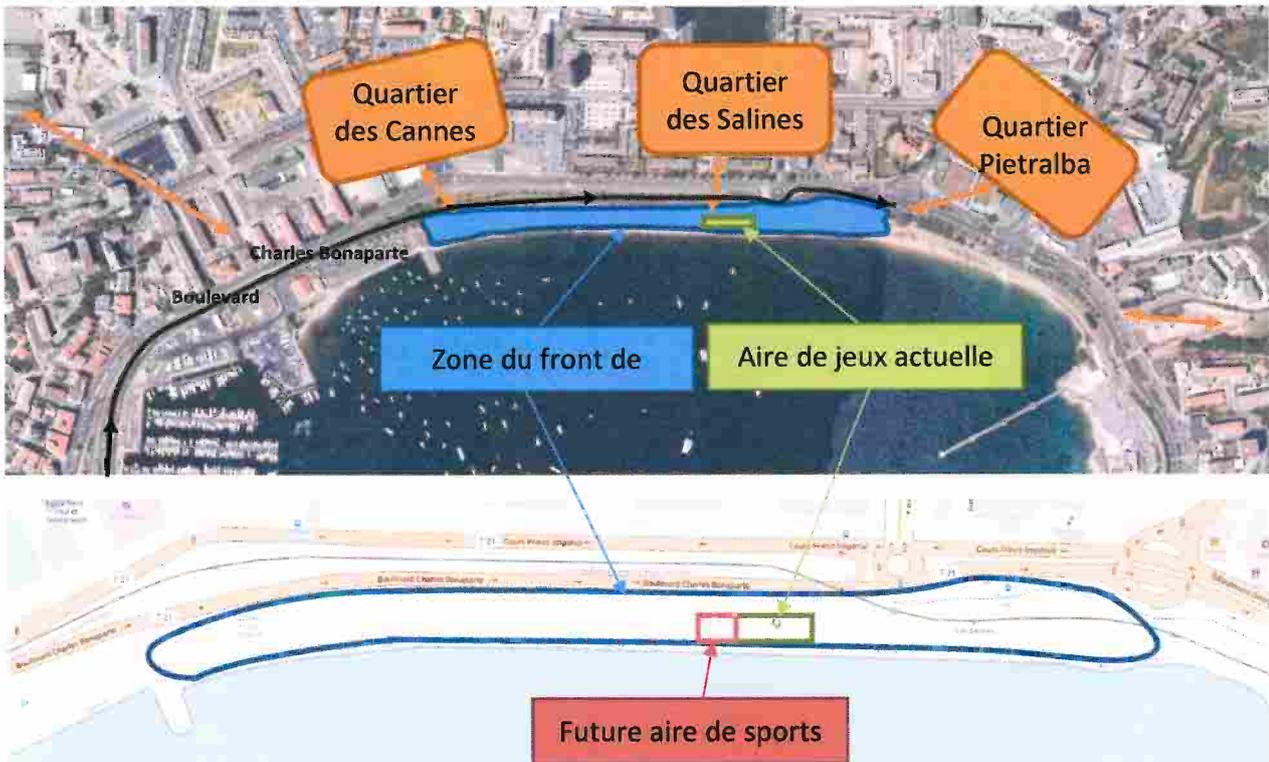
Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Contexte de l'opération :

L'actuelle aire de jeux des Salines, dite « le bateau pirate » installée en 2007, devient obsolète et génère des frais de maintenance croissants. La Ville d'Ajaccio envisage un projet d'aménagement de cette zone « loisirs » comprenant la réfection de l'aire de jeux existante et la création d'une aire de sports.

Etat des lieux :

La zone du front de mer jouxte trois quartiers inscrits dans le Contrat de Ville du Pays Ajaccien : Les Salines, quartier prioritaire Politique de la Ville, 1 808 habitants y résident, dont 70% vivant dans le parc social, les Cannes, quartier de Veille Active, qui fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine conjointement avec les Salines et Pietralba, quartier de Veille Active. L'aire de jeux très prisée et la promenade de front de mer constituent également un pôle d'attractivité pour les ajacciens d'autres quartiers.



L'aire de jeux actuelle a été construite en 2007, sur une dalle béton de 716 m2.

Elle fait l'objet d'un nombre d'observations croissant à chaque rapport de vérification, en raison de l'usure des équipements et des dégradations des équipements, des clôtures et des sols. Elle est composée d'une structure de type pyramide de cordes, d'un bateau en bois exotique, et de jeux divers, tous de marque Kompan :



Bateau pirate : jeu combiné sur mesure



Grand filet octa 5 à 12 ans :
filet à grimper tridimensionnel



La proue du bateau : cabane



Dent de la mer 3 à 8 ans : ressort



pieuvre 2 à 6 ans : ressort



Le requin 2 à 6 ans : ressort

Exemples d'observations témoignant du vieillissement important de l'aire de jeux et engendrant des frais de maintenance croissants, selon les rapports de vérification Dekra de juin 2020 et Socotec de janvier 2018 :

-> Etat de surface des matériaux amortissants localement dégradé



-> Usures et dégradations par vandalisme (brulure) sur les filets

-> Corrosion



-> Poteaux nécessitant une reprise de fixation



-> Élément bois abîmé et tête de vis apparentes

Projet envisagé :

Le réaménagement de l'aire de jeux et l'intégration d'une aire de sports au projet d'aménagement du front de mer le long du Boulevard Charles Bonaparte doit permettre de renouveler l'offre de loisirs en accès libre, à proximité de quartiers inscrits dans le Contrat de Ville du Pays Ajaccien et le long d'un boulevard attractif pour l'ensemble de l'agglomération (marche, vélo, etc.), au travers de deux projets connexes :

- le réaménagement de l'aire de jeux vieillissante à destination d'un public 2-15 ans ;
- la construction d'une aire de sports de type fitness à destination d'un public de plus de 13 ans.

Les interventions envisagées pour le réaménagement de l'aire de jeux vieillissante sont :

- la dépose de l'aire de jeux actuelle
- la mise en conformité du sol existant
- la récupération et la réutilisation des jeux qui peuvent l'être (jeux à ressort Pieuvre et Dents de La Mer)
- l'acquisition et la pose de 4 nouvelles structures de jeux de type giants, toupie, supernova et toboggan



Acquisition d'une structure « Giant Ocean » 6/12 ans



Réutilisation du jeu « Dents de la mer » 3/8 ans



Réutilisation du jeu « Pieuvre » 2/6 ans



Acquisition d'une toupie géante 3/12 ans



Acquisition d'une supernova 6/15 ans

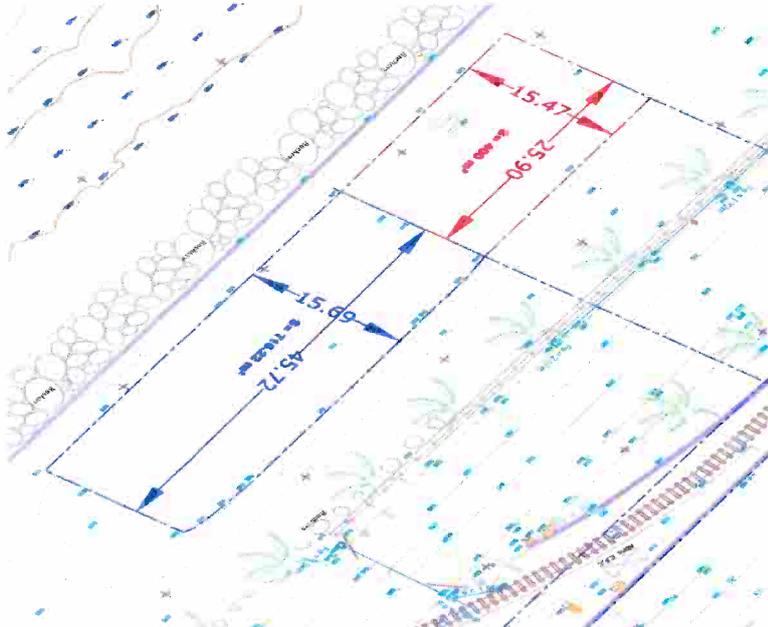


Acquisition d'un toboggan glissière 1 tour 2/5 ans

Les interventions envisagées pour la construction d'une aire de sport de type fitness sont :

La construction d'une dalle béton de 400 m² à celle de l'actuelle aire de jeux de 716 m² afin d'offrir une surface de loisirs totale de 1 116 m²

la construction d'un mur béton de 60 mètres linéaires avec garde-corps ,la fourniture et la pose des sols de sécurité, l'acquisition et la pose d'un ensemble d'équipements de fitness, de cross training, de cardio et de bancs, accessibles à partir de 13 ans et adaptés à la pratique sportive inclusive (toute taille et personnes à mobilité réduites).



Positionnement de l'aire de sports (en rouge), à côté de l'aire de jeux (en bleu)



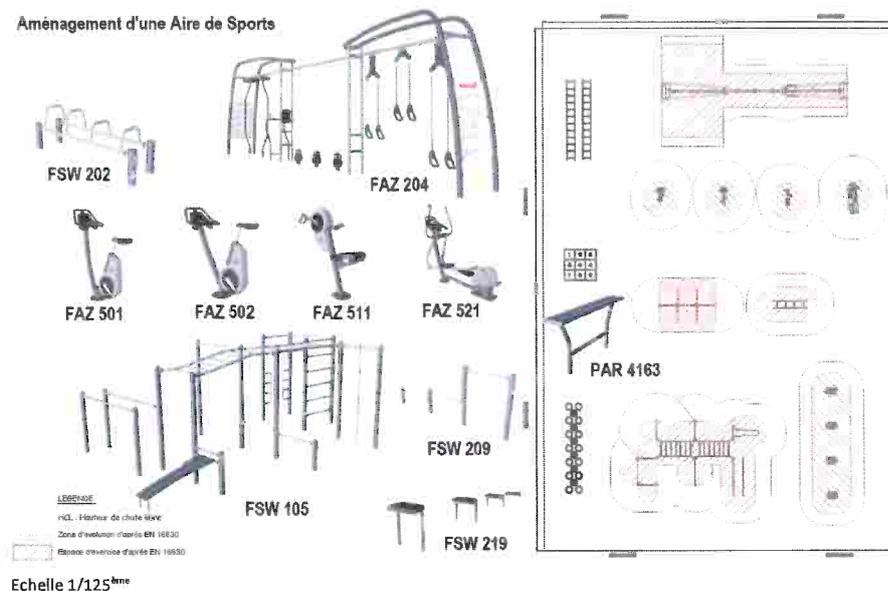
Exemple d'équipements de cross training



Exemple d'équipements de cardio

Liste des équipements envisagés pour l'aire de sports :

Aménagement d'une Aire de Sports



Echelle 1/125^{ème}

- 10 stations de travail Street workout : FSW 105 Combi5
- Système d'entraînement complet cross training : FAZ 204 Poids magnétiques, filets multiples, core twist
- Poignées parallèles permettant de faire des pompes à mains : FSW 202 Banc dips
- Barres d'entraînement du haut du corps, de saut ou obstacle : FSW 209 Barres push up
- Parcours permettant plus de 50 exercices : FSW 219, 4 steps
- Vélos de ville, hauteur et vitesse réglable : petit modèle FAZ 501 City bike et grand modèle FAZ 502 City bike
- Vélo à bras utilisable dans les deux sens, mais aussi assis ou debout : FAZ 511 Arm bike
- Vélo elliptique qui permet un entraînement complet, cardio et hypercalorique : FAZ 521 Cross Trainer
- Bancs en acier : PAR 4163 Banc
- Panneaux signalétiques : M216

Conclusion :

Nous proposons de recourir à l'utilisation d'un marché ordinaire pour :

- le réaménagement de l'aire de jeux actuelle avec réutilisation de la dalle et de 2 jeux :

DESIGNATION	Quantité (Q)	Prix unitaire en € H.T (PU)	Prix total en € H.T. (Q * PU)
Fourniture et Pose Structure CUSTOM GIANTS OCEAN	1	54 487,40	54 487,40
Fourniture et Pose Elément Rotatif TOUPIE GEANTE	1	5 263,50	5 263,50
Fourniture et Pose Elément Rotatif SUPERNOVA	1	4 489,10	4 489,10
Fourniture et Pose Toboggan GLISSIERE 1 TOUR	1	4 895,00	4 895,00
Repose 2 balançoires ressorts existantes	1	960,00	960,00
Reprise de la conformité du sol existant Fourniture et pose de Sol Sécurité Complément Sur Jeux Neufs	330	60,00	19 800,00
TOTAL			89 895,00

- la construction d'une aire de sports, de sa dalle et de son mur béton avec garde-corps :

DESIGNATION	Unité	Quantité (Q)	Prix unitaire en € H.T (PU)	Prix total en € H.T. (Q * PU)
Construction d'une dalle de 400 m²				
Installation de chantier	F	1	2 800,00	2 800,00
Fouilles en déblais sur 30 cm	m ³	27	35,00	945,00
Fourniture, transport et mise en œuvre de remblai tuf	t	405	15,00	6 075,00
Fourniture, transport et mise en œuvre GNT épaisseur 10 cm	t	90	51,00	4 590,00
Fourniture et mise en œuvre bordure béton T2	ml	30	37,00	1 110,00
Dalle béton				
Fourniture et mise en œuvre treillis soudé	m ²	520	4,20	2 184,00
Fourniture et mise en œuvre béton 15 cm	m ²	450	51,00	22 950,00
Mur béton				
Fouilles pour fondations	m ³	23	35,00	805,00
Fourniture et mise en œuvre béton pour la réalisation des semelles de fondation	m ³	19	590,00	11 210,00
Construction mur BA	m ²	60	116,00	6 960,00
Fourniture et mise en œuvre nappe de drainage	m ²	36	18,00	648,00
Fourniture et mise en œuvre garde-corps	ml	60	280,00	16 800,00
TOTAL dalle et mur				77 077,00

DESIGNATION		Quantité (Q)	Prix unitaire en € H.T (PU)	Prix total en € H.T. (Q * PU)
Fourniture et pose Cross training	FAZ204	1	38 210,00	38 210,00
Fourniture et pose Street workout	FSW105	1	10 545,00	10 545,00
Fourniture et pose City bike	FAZ501	2	7 122,00	14 244,00
Fourniture et pose Hand bike	FAZ511	1	6 822,00	6 822,00
Fourniture et pose Cross trainer	FAZ521	1	9 792,00	9 792,00
Fourniture et pose Banc dips	FSW202	1	1 378,50	1 378,50
Fourniture et pose Barres push up	FSW209	1	1 458,00	1 458,00
Fourniture et pose Ensemble 4 steps	FSW219	1	4 485,00	4 485,00
Fourniture et pose Panneau signalétique	M216	2	990,00	1 980,00
Fourniture et pose Banc Agora	PAR4163	6	1 070,00	6 420,00
Fourniture et pose Sol sécurité 50 mm		65	100,00	6 500,00
Fourniture et pose Sol sécurité 90 mm		14	135,00	1 890,00
Réalisation de motifs au sol thème océan	F		1 725,00	1 725,00
Port et emballage	F		4 980,00	4 980,00
TOTAL équipements de l'aire de sports				110 429,50
TOTAL aire de sports				187 506,50

L'ensemble des travaux se compose donc :

- du réaménagement de l'aire de jeux actuelle d'un budget estimé de 89 895 € H.T,
- de la construction d'une aire de sports d'un budget estimé de 187 506,50 € H.T,

Soit un montant total de : 277 401,50 € H.T

Les travaux sont programmés à partir de septembre 2021 et pour une durée de 3 mois.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver le montant global de l'opération à hauteur de 277 401,50 €HT scindé en deux aménagements : l'aire de jeux pour un montant de 89 895€ HT et l'aire de sports pour un montant de 187 506.50€ HT

D'approuver le financement prévisionnel proposé de la partie « Aire de sports », soit 187 506,50 € H.T :

- 20 % Ville d'Ajaccio soit 37 501.50 €
- 30 % Collectivité de Corse / dotation sports soit 56 252 €
- 50 % subvention de l'Agence Nationale du Sport / crédits régionalisés / équipement de proximité en accès libre, soit 93 753 €

D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de la Collectivité de Corse Service des Sports et auprès de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse et aux Sports »

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Monsieur Stéphane VANNUCCI, adjoint délégué
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 juillet 2021,

Considérant la nécessité d'aménager cet espace de loisirs dans ce quartier prioritaire de la Ville,

Approuve le montant global de l'opération à hauteur de 277 401,50 €HT scindé en deux aménagements : l'aire de jeux pour un montant de 89 895€ HT et l'aire de sports pour un montant de 187 506.50€ HT ;

Approuve le financement prévisionnel proposé de la partie « Aire de sports », soit 187 506,50 € H.T :

- 20 % Ville d'Ajaccio soit 37 501.50 €
- 30 % Collectivité de Corse / dotation sports soit 56 252 €
- 50 % subvention de l'Agence Nationale du Sport / crédits régionalisés / équipement de proximité en accès libre, soit 93 753 €

Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de la Collectivité de Corse Service des Sports et auprès de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse et aux Sports,

VOTE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Laurent MARCANGELI